

LA VAE EN OCCITANIE EN 2023

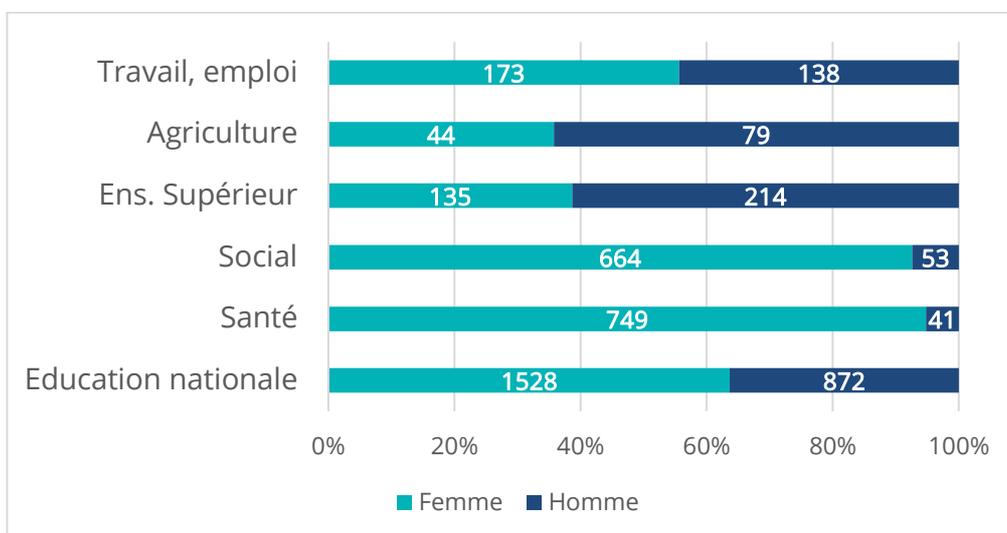
CERTIFICATEURS REGIONAUX

Les candidats à la VAE en 2023

Nombre de dossiers recevables en hausse

En 2023, 4 681 personnes ont déposé un dossier de demande de VAE. Le nombre de dossier recevable a augmenté de près de 10 % par rapport à 2022 (4260¹). 51 % de ces demandes concernent les certifications du Ministère de l'Education Nationale (2 400 dossiers recevables), suivies de celles qui appartenant aux champs de la santé (790) et du social (717). On remarque que le nombre de demande dans le champ du social a presque doublé depuis 2022 (476 demandes). Les diplômes de l'Enseignement Supérieur (349) et du Ministère du Travail (302) sont aussi beaucoup plus demandés. Ces quatre certificateurs regroupent à eux seuls plus de 97 % des dossiers recevables.

Nombre de dossiers recevables par certificateur



Source : Certificateurs Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

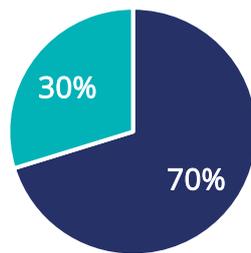
Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Les femmes représentent plus des deux-tiers des candidats

En 2023, plus de 70 % des dossiers recevables sont portés par des femmes. Cette tendance que l'on observe depuis plus de 10 ans est plus marquée en 2023 et révèle des différences selon le genre. En effet, 90 % des candidats aux certifications paramédicales et sociales sont des femmes, et 64 % des candidats qui ont déposés un dossier recevable dans le champ de l'agriculture sont des hommes.

¹ Qui comprend également les dossiers recevables des ministères des sports et des chambres consulaires.

Répartition par sexe ayant déposé un dossier recevable de demande de VAE en 2023



■ Femme ■ Homme

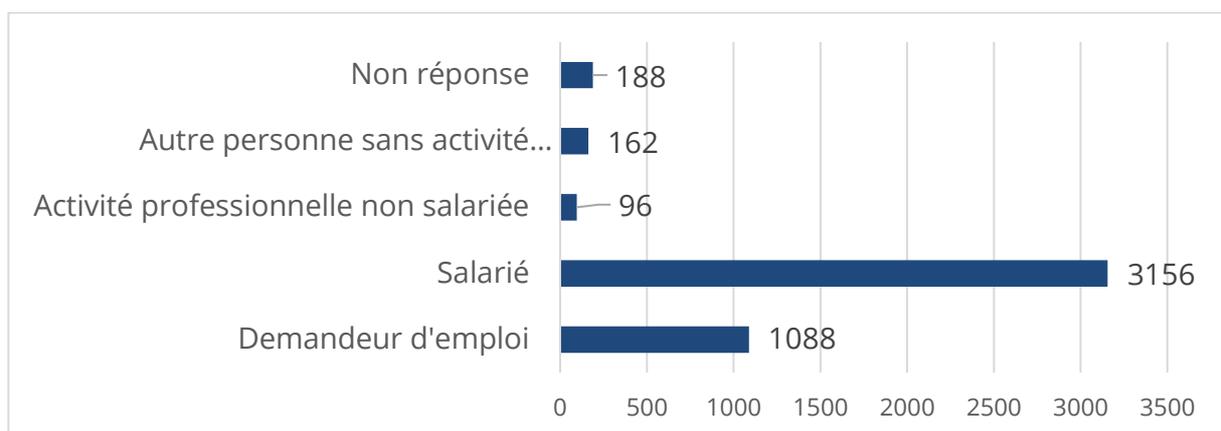
Source : Certificateurs Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Forte augmentation des candidats demandeurs d'emploi ou sans activité professionnelle

En 2023, la majorité des candidats sont des salariés (67 %). On note une augmentation du nombre de candidats en recherche d'emploi, 1088 en 2023 contre 962 en 2022, ainsi que des personnes sans activité professionnelle, 162 en 2023 contre moins de 24 en 2022. Malgré l'absence de données sur les domaines du social et de la santé, le nombre de candidats salariés est également en augmentation.

Nombre de dossiers déclarés recevables en 2023 par statut au regard de l'emploi



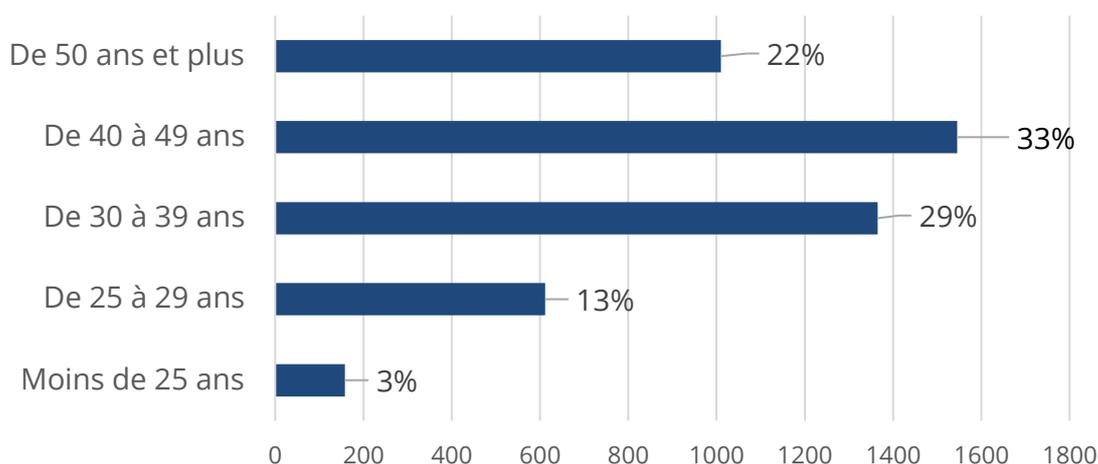
Source : Certificateurs Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données. Les données des ministères de la santé et du social ne précisent pas le statut des candidats.

55 % des candidats ont plus de 40 ans

En 2002, la majorité des candidats avait plus de 40 ans. A partir de 2017, la VAE intéressait un public plus jeune. En effet, en 2022 on observait que plus de la moitié d'entre eux avaient moins de 40 ans. Mais on constate en 2023 que la VAE est davantage mobilisée par les personnes ayant plus de 40 ans malgré la suppression du minima d'expérience. Cette dernière ne conduit pas pour l'instant au rajeunissement des candidats.

Nombre de personnes déclarées recevables en 2023 par âge



Source : Certificateurs Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Les résultats au jury en 2023

Hausse des VAE non validées en jury

En 2023, 2861 candidats se sont présentés devant un jury. Parmi eux, 1819 ont obtenus une validation totale. Cela représente une augmentation de 19 % par rapport au nombre de VAE validée totalement en 2022. L'ensemble des jurys en 2023 a délivré 63 % de validations totales et 22 % de validations partielles. 15 % des candidats n'ont pas obtenus de validation, soit une forte hausse par rapport aux années précédentes. Les certificateurs qui délivrent le plus de VAE en 2023 sont le Ministère de l'Education Nationale (48 % des dossiers VAE en Occitanie), le Ministère chargé du social (18 %), et le Ministère chargé de la santé (12 %). L'Education Nationale reste le principal certificateur mais sa prédominance se réduit au regard des diplômes des ministères de la santé et du social.

Résultats des jurys en 2023

	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Nombre de passages devant les jurys
Min. Educ. Nationale	69 %	18 %	13 %	1278
Min. Social	100 %	NC	NC	338
Min. Santé	28 %	41 %	31 %	790
Min. Ens. supérieur	88 %	12 %	0 %	238
Min. du Travail	82 %	14 %	4 %	151
Min. de l'Agriculture	72 %	16 %	12 %	66
Total en %	64 %	22 %	14 %	100 %
Total	1819	618	415	2861

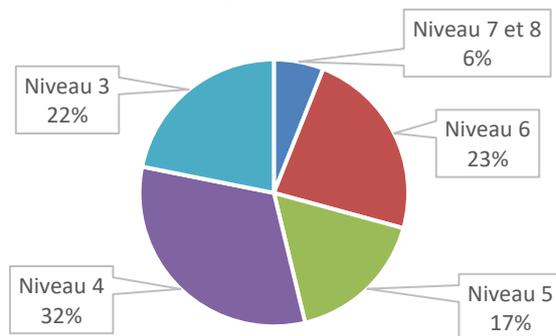
Source : Certificateurs publics Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Élévation du niveau moyen de certification

En 2023, le niveau 4 est désormais le niveau le plus validé en VAE. On relève une augmentation sensible des niveaux 4 et des niveaux supérieurs par rapport à 2022, et à contrario, une baisse marquée du niveau 3 (29 % en 2022).

Répartition des niveaux des diplômes obtenus à l'issue des jurys (validations totales) en 2023 par niveaux



Source : Certificateurs publics Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Les certificateurs ont des profils par niveau différents. Le Ministère de l'Education Nationale et celui de l'Agriculture sont davantage orientés sur les niveaux 4, 5 et 6. Alors que les certifications validées du Ministère du Travail et du secteur social se portent davantage sur le niveau 3. On observe ainsi une élévation du niveau moyen de certification.

Niveaux des diplômes obtenus à l'issue des jurys (validations totales) en 2023 par certificateur

	Niveau 8/7	Niveau 6	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Sans niveau	Tous niveaux
Min. Educ. Nationale	0 %	25 %	28 %	34 %	13 %	0 %	880
Min. Social	0 %	31 %	0 %	0 %	69 %	0 %	338
Min. Santé	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	223
Min. Ens. supérieur	52 %	44 %	4 %	0 %	0 %	0 %	206
Min. du Travail	0 %	0 %	35 %	18 %	47 %	0 %	124
Min. de l'Agriculture	0 %	0 %	23 %	75 %	2 %	0 %	48
Total en %	6 %	23 %	17 %	32 %	22 %	0 %	100 %
Total	109	423	309	580	397	0	1819

Source : Certificateurs publics Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : les chambres consulaires, les ministères chargés des sports, de l'animation et de la culture ne précisent pas.

L'année 2023 est marquée par une forte hausse du nombre de jurys pour le Diplôme d'Etat d'aide-soignant en passant de 298 en 2022 à 476 en 2023.

Les certifications les plus recherchées en 2023

Intitulé des certifications	Niveau	Nombre de jurys
Diplôme d'Etat d'aide-soignant	4	476
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	4	296
Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social	3	296
Diplôme d'Etat Educateur spécialisé	6	284
Diplôme d'Etat moniteur éducateur	4	168
Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants	6	145
CAP accompagnement éducatif petite enfance	3	87
BTS Management commercial opérationnel	5	64
BP Coiffure	4	53
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	6	40

Source : Certificateurs publics Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les ministères chargés des sports et les chambres consulaires n'ont pu communiquer leurs données.

Conclusion

Si l'on observait depuis plusieurs années une baisse du nombre de candidats certifiés par la VAE, l'année 2023 inverse la tendance. L'évolution à la hausse du nombre de candidats présentés en jury en 2023 s'accompagne également d'une hausse des dossiers déclarés recevables à l'entrée dans un parcours VAE. Néanmoins, cette élévation du recours à la VAE est à nuancer du fait d'un taux croissant d'échec en jury.

En Occitanie, depuis plus de cinq ans, le profil des candidats se stabilise. La grande majorité des candidats sont des femmes, des actifs en emploi et âgés de plus de 40 ans.

Le niveau 4 Baccalauréat reste le diplôme le plus recherché et validé, mais on constate une élévation du niveau moyen de certification avec de plus en plus de candidats qui valident des diplômes de niveau 6, 7 et 8.

Remerciements

Ce travail qualitatif et quantitatif s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE, confiée au Carif-Oref Occitanie. Il est réalisé grâce à la contribution des différents organismes certificateurs régionaux :

Dava Montpellier et Toulouse pour le Ministère de l'Education nationale

Dreets Occitanie (pour les certifications de la santé et du social)

DGEFP et Afpa Occitanie pour le Ministère du Travail

Draaf Occitanie pour le ministère de l'Agriculture

Institut Agro- Montpellier SupAgro

Institut national universitaire Jean-François Champollion

Université Montpellier

Université Montpellier 3 Paul Valéry

Université Nîmes

Université Perpignan Via Domitia

Université Toulouse 1 Capitole

Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Université Toulouse 3 Paul Sabatier

Pour en savoir plus

Sur le site www.legifrance.fr

- Décret n° 2017-1125 du 4 juillet 2017
- Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » n° 2018-771 du 5 septembre 2018
- Décret n° 2020-262 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020
- Décret n° 2020-372 du 30 mars 2020 du 16 mars 2020
- Ordonnance n° 2020-387 du 1^{er} avril 2020
- Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020
- Décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience.

Autres sites

- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/vae>
- France VAE, <https://vae.gouv.fr/>
- [Carif-Oref Occitanie](#)
- [Me former en Occitanie](#)

LA VAE EN OCCITANIE EN 2023

Les certificateurs régionaux

Responsable de la publication : Pierre MONVILLE

Auteurs : Anthony CHELLE, Bruno BERENGUEL

Traitement des données : Paul VERMERSCH

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Octobre 2024